

# Inscriptions 2021 - 2022 - Théâtre du Marais

Dans ce contexte de COVID19, nous n'organisons pas de séance de réinscription en présentiel.

**Réinscriptions** : SVP Lire les informations page 1 - Compléter et signer le coupon page 2. Ensuite au choix :  
- Coupon complété et envoyé par mail à [helenehardouin@orange.fr](mailto:helenehardouin@orange.fr) + paiement par carte bancaire sur Hello Asso [adhesion.tdm.alhg.org](http://adhesion.tdm.alhg.org)

OU : - Coupon papier complété + 1 ou 3 chèques à l'ordre du Théâtre du Marais, à déposer ou envoyer à :  
Hélène Hardouin, 1 impasse Chenardière, 44115 Haute Goulaine,

**Réinscription possible aussi au Forum des associations 4 septembre 2021**

## Informations Théâtre du Marais - Vos engagements

Consignes pour le bon déroulement des séances :

- ☛ Lorsque vous accompagnez votre enfant, assurez-vous de la présence de l'animateur pour la durée de la séance.
- ☛ Merci d'attendre la fin de la séance avant d'entrer dans la salle et de respecter les horaires donnés en début d'année.
- ☛ L'amicale laïque ne pourra être tenue responsable des enfants en dehors des heures de cours.

**Lieu des cours** : salle Christine Caron, salle du Muguet, Maison de Golène ou Mille Club selon les groupes

**Jours et heures** : en fonction des différents groupes constitués **définitivement après le forum de début septembre.**

\* **enfants et jeunes** : Lundi soir - Mardi soir, de septembre jusqu'aux spectacles fin mai 2022 - **WE du 21-22 mai 2022**  
*pas de cours pendant les vacances scolaires*

\* **troupes adultes** : mercredi - jeudi, de septembre jusqu'aux spectacles mars 2022 - **25-26 mars + 01 et 02 avril 2022**  
*y compris pendant les vacances scolaires*

**ASSURANCE** : L'adhésion comprend une assurance de la Fédération des Amicales Laïques. Cette assurance couvre les participants durant les cours et le spectacle de fin d'année.

**COTISATION** : 150 € pour les moins de 18 ans, 160 € pour les plus de 18 ans. Payable en :

- 1 ou 3 chèques à remettre lors de la réinscription, **encaissables en Septembre 2021, Décembre 2021 et Mars 2022**

- **CB : 1 ou 3 règlements en carte bancaire dont le premier sera encaissé à l'adhésion, les deux autres en décembre 2021 et en mars 2022. Par ce moyen, vous aurez directement votre attestation d'inscription.**

**ABSENCES** : Notre budget, calculé au plus juste, nous oblige à être rigoureux. Nous ne pouvons tenir compte des absences. L'animateur devra être prévenu de toute absence prévisible. **De plus, cette inscription engage l'adhérent à participer à tous les cours ainsi qu'au spectacle de fin d'année.** Les dates vous seront communiquées à la réunion de rentrée du théâtre (mi-septembre).

**DESISTEMENT** : L'inscription vous engage financièrement pour l'année. L'amicale laïque s'engage auprès des animateurs à poursuivre l'activité jusqu'au terme de la saison. De ce fait, la cotisation sera intégralement encaissée même en cas de désistement en cours d'année. Si entre juin et le début des cours, vous changez d'avis, votre cotisation vous sera intégralement remboursée.

**AUTORISATION DROIT D'IMAGE** : Conformément à la loi, article 9 du code civil sur le droit à l'image et au son, et à l'article 121-1 du code de la propriété intellectuelle, le théâtre du Marais est autorisé à utiliser les photographies, films et œuvres originales réalisés lors des cours ou des représentations.

**SPECTACLE DE FIN D'ANNEE** : **L'aide des acteurs et des parents est indispensable** au montage des spectacles (décors, costumes, lumières, son, maquillage, bar, billetterie, coulisses, etc. ...). Si le nombre de volontaires s'avérait insuffisant, le spectacle pourrait être annulé.

REINSCRIPTION THEATRE DU MARAIS HAUTE-GOULAINNE - SAISON 2021/2022

NOM .....

.PRENOM .....

DATE DE NAISSANCE.....

ADRESSE .....

.....

TEL.....PORTABLE (parent).....

Email : (parent).....

PORTABLE (enfant).....

Email (enfant).....

**Autorisation parentale (pour les mineurs)**

Mr et Mme .....responsable(s) de l'enfant ci-dessus désigné, accepte(nt) les conditions d'inscription, autorise(nt) sa participation à l'activité Théâtre pour l'année 2021/2022 et **s'engage(nt) impérativement pour les spectacles de fin d'année, le WE du 21-22 mai 2022**  
À HAUTE-GOULAINNE

J'atteste avoir pris connaissance de la fiche d'information du théâtre du Marais et en accepter tous les engagements (autorisation droit d'image, aide pour les spectacles)

LE.....SIGNATURE,